



CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ACTON
MUNICIPALITÉ D'UPTON

AVIS PUBLIC PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2010-203-21

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Le Conseil municipal a adopté à la séance du 9 juillet 2019, le règlement numéro 2010-203-21 intitulé « Règlement modifiant le règlement 2010-203 décrétant la tarification pour le financement de certains biens, services et activités de la Municipalité d'Upton ».

Ce règlement modifie à nouveau le règlement 2010-203 afin de revoir les dispositions des annexes « B » et « H » concernant les tarifs du Service du greffe et du Service des travaux publics.

Ce règlement entre en vigueur selon la loi et est déposé au bureau de la soussignée, à la Mairie d'Upton, où tout intéressé peut en prendre connaissance.

Donné à Upton, ce 15^e jour du mois de juillet de l'an 2019.

Cynthia Bossé,
Directrice générale